

# Bulletin bleu express

Grandes entreprises

## Nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> octobre 2025

Le 11 septembre 2025, la Régie de l'énergie (la Régie) a autorisé l'application provisoire des nouveaux tarifs qui sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Les motifs présentés dans le [Bulletin bleu express de mai](#) dernier pour expliquer les variations tarifaires demeurent valides.

### Tarif du gaz naturel

**La hausse globale des services est de 1,15% répartie comme suit :**

- baisse des tarifs de distribution de 2,15 %
- baisse des tarifs de transport de 18,10 %
- hausse des tarifs d'équilibrage de 6,61 %
- baisse des ajustements de stocks du SPEDE de 1,90 %
- hausse du tarif de socialisation GSR suite à la hausse de l'objectif de GSR dans son réseau de distribution

La variation moyenne sur la facture totale est la suivante\* :

**Variations sur la facture totale (F, T, É, D, SPEDE, Soc. GSR)\***

| Tarif                | Facture totale<br>2024-2025 | Facture totale<br>2025-2026 | Variation |
|----------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------|
| Total D <sub>1</sub> | 58,757 ¢/m <sup>3</sup>     | 58,895 ¢/m <sup>3</sup>     | + 0,20 %  |
| Total D <sub>3</sub> | 39,813 ¢/m <sup>3</sup>     | 39,984 ¢/m <sup>3</sup>     | + 0,40 %  |
| Total D <sub>4</sub> | 35,469 ¢/m <sup>3</sup>     | 35,755 ¢/m <sup>3</sup>     | + 0,80 %  |
| Total D <sub>5</sub> | 33,821 ¢/m <sup>3</sup>     | 34,140 ¢/m <sup>3</sup>     | + 0,90 %  |

\* L'impact sur la facture totale tient compte d'un prix de fourniture de gaz naturel stable de 18,869 ¢/m<sup>3</sup>, un prix du SPEDE de 8,746 ¢/m<sup>3</sup> et du tarif de socialisation GNR de 0.960 ¢/m<sup>3</sup>.

Les variations des services de transport (T), d'équilibrage (É) et de distribution (D) incluant le frais de socialisation du GNR pour chacun des paliers de tarif sont présentées dans le lien ci-dessous.

[Voir les variations détaillées \(PDF\)](#)

### Tarif du gaz naturel renouvelable (GNR)\*

- Le tarif de fourniture GNR passe de 22,65 \$/GJ (85,818 ¢/m<sup>3</sup>) à 25,04 \$/GJ (94,884 ¢/m<sup>3</sup>).
- Le tarif de fourniture GNR représente le coût d'acquisition moyen des achats projetés pour les 12 mois de l'année à venir. La hausse du coût moyen des achats s'explique par le prix plus élevé des nouveaux achats de GNR, dans un contexte où Énergir doit continuer d'augmenter ses achats de GNR afin de respecter ses obligations réglementaires d'injection de GNR. Des initiatives sont en cours pour stabiliser et/ou réduire le prix du GNR.

### Autres changements aux Conditions de service et Tarif (CST)

**Frais de socialisation du GNR :**

- Le frais de socialisation du GNR de 0,960 ¢/m<sup>3</sup> est désormais appliqué dans les tarifs d'Énergir pour l'année 2025-2026. Les frais de socialisation devraient représenter 2,1 % de la facture totale d'un client moyen. Les clients dont l'achat de GNR est supérieur à l'objectif du règlement gouvernemental ne sont pas assujettis aux frais de socialisation du GNR.
- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le seuil imposé par le *Règlement concernant le gaz de source renouvelable devant être livrée par un distributeur* s'établit à 5%. Les clients voulant s'éviter le frais de socialisation du GNR devront respecter ce nouveau seuil.

Les nouveaux taux apparaîtront sur la facture d'octobre 2025 envoyée en novembre 2025. Veuillez contacter votre conseiller-ère GE si vous souhaitez connaître dès maintenant vos nouveaux taux personnalisés.

\*Notez que le gaz naturel renouvelable (GNR) est indiqué sous le terme gaz de source renouvelable (GSR), dans nos CST.